

Lyon, le 7 Mai 2005

COMPTE RENDU DU CONSEIL INTER - RESIDENCES

MERMOZ – MADELEINE – CAVALIER

DU 24 MAI 2005

Présents : M. JOMAIN : élu Cavalier
Mlle JAYER : UNEF Mermoz
M. AUBERT : UNEF suppléant Mermoz (responsable salle info)
M. BUFFAVAND : Etudiant référent - Bureau de la Vie Etudiante
Mlle NACCARATO Elise : UNEF Madeleine
M. HERNANDEZ Morgan : Elu suppléant Mermoz (responsable salle info)
M. CADIER : UNEF Mermoz – vice-président AECUM
M. GUYOT Florian : AECUM

M. MAREE : Directeur Secteur Centre
Mme VALENTIN : Directrice Adjointe Secteur Centre
Mme THOMAS Stéphanie : Responsable de la Division de la Vie Etudiante
M. MARTIN Eric : Affaires Générales et Culturelles
M. DECHILLY Francis : Secretariat Madeleine
M. GROUSSET Didier : Secretariat Madeleine
Mme PEROUSE Sylvie : Secretariat Mermoz
Mme GARCIA Véronique : Secretariat Mermoz
Mme CASTRONOVO Catherine : Secretariat Cavalier

M. FOURT Frédéric : Chef d'entretien Secteur Centre
M. FISCHER Claude : Chef d'entretien Cavalier
M. PRADIER Jean-Pierre : Chef d'entretien Madeleine
Mme METRAL Martine : Lingère

Excusés : Mlle Corinne VADE

Début de séance : 14 h

Preliminaire

M. MAREE annonce que pour des raisons de calendrier, la question de l'ALS et du tiers payant ne sera pas traitée contrairement à ce qu'annonçait l'ordre du jour.

Bilan de l'année écoulée

Sécurité

Globalement, on peut noter une amélioration de la sécurité et donc une nette diminution du « sentiment d'insécurité ». Les investissements consentis sur Mermoz entre 2000 et 2002 en sont, évidemment, une des raisons principales. Cependant, on note quelques retours d'extérieurs qui réussissent à s'infiltrer à l'intérieur de la résidence. Le plus souvent, ce sont les résidants qui sont responsables de ces intrusions.

Sur Cavalier, là aussi, on note une augmentation de la présence d'extérieurs pour des raisons similaires. Les soucis connus l'année dernière liés à la présence d'un étudiant aveugle, dépressif et alcoolique se sont résolus avec le départ de celui-ci. Cependant, on a pu noter une effervescence liée au rappel nécessaire de l'application de la loi Evin. Des comportements de mécontentements de certains fumeurs ont amené ceux-ci à écraser leurs mégots de cigarettes sur les sièges, sols et murs provoquant ainsi de véritables actes de vandalismes. La nécessité de communiquer encore plus et mieux a été révélée par ces agissements.

A Madeleine, l'année a été plutôt calme jusqu'à la fin avril. Depuis un mois, la présence d'extérieurs entre 18 h et 21 h perturbe la sérénité du site. Les provocations d'un de ces indésirables a conduit M. DECHILLY à effectuer une déclaration de main courante suivie d'un dépôt de plainte tout comme deux étudiantes agressées par cet individu.

Travaux

A Madeleine, dans l'optique de l'accueil de l'Espace Multi-Service Etudiants en septembre prochain, le foyer vient d'être repeint. Ces travaux avaient été programmés mais ils ont été avancés en raison de cet événement. Pour le reste, les cuisinettes ont été rénovées tout comme les salles TV et déjà deux étages de couloirs. La salle informatique a été ouverte et la salle TV équipée d'un vidéo projecteur de 107 cm et d'un lecteur DVD. Dans l'attente de la réhabilitation totale de la résidence Madeleine, prévue pour la fin de la décennie, ces programmes d'entretien seront poursuivis. Un parc à vélos sécurisé devant la loge a été installé conformément au souhait exprimé précédemment par les élus du Conseil de Résidence.

A Mermoz, la réhabilitation du site n'avait pas intégré l'atelier qui était dans un état déplorable et de conception anachronique par rapport aux missions confiées aujourd'hui à l'équipe d'entretien. Parallèlement à ces travaux, le sous-sol a été vidé de ses vestiges d'un autre temps, dégageant désormais une véritable zone de stockage.

Actuellement, l'équipe de peintres rénove les peintures des communs qui n'avaient plus vu de peinture depuis cinq à six ans.

A Cavalier, la mise en place de la Salle Informatique a précédé les travaux de création de la salle de l'Association de l'ACID qui lui offre désormais un vrai lieu de rencontre et d'activités socio-culturelles.

La finition de l'aménagement de l'atelier et la réorganisation des salles de travail et de TV ont abouties avec l'installation d'un vidéo projecteur de 117 cm équipé d'un lecteur DVD.

Projets pour la fin 2005

A Madeleine, la finalisation des travaux de peinture et l'extension du parc à vélos seront poursuivis.

A Mermoz, la modification de l'entrée de la résidence s'accompagnera d'un balisage et d'une redéfinition des emplacements de parking. Un parc à vélos sera installé près de l'entrée de la résidence, face à la loge pour des raisons de sécurité.

L'aménagement du terrain de sport avec l'installation des panneaux de basket se fera pendant la fermeture du site aussi pour des raisons de sécurité.

Pour la rentrée, le projet d'une création et de l'aménagement d'une laverie agrandie et équipée de trois ensembles lave linge / sèche linge risque de prendre du retard et est plutôt à prévoir pour la fin de l'année civile.

A des fins de tests, une cuisinette sera équipée pour la rentrée de deux plaques deux feux ...

A Cavalier, les extérieurs seront aménagés cet été (bordure, toiture garage, garage à vélos...) La salle de travail sera achevée avec la pose des huisseries en PVC ainsi que l'aménagement et l'agrandissement de la zone d'accueil. Un mobilier neuf et adapté sera acheté. Une étude est en cours pour le remplacement des boîtes à lettres.

Le chef d'entretien du Secteur Centre fournira pour la fin de semaine la liste des chambres et logements à repeindre pour la rentrée sur l'ensemble du Secteur Centre.

Questions générales

Les élus de Cavalier se plaignent de l'absence de cuisinettes et de locaux communs au bâtiment E.

Effectivement, M. MAREE constate que ce problème est bien réel. Il s'en entretiendra avec la direction du CROUS pour envisager des solutions pour l'avenir.

Cet intermède permet de souligner, par analogie, une nouvelle fois l'absence de vie sociale dans les résidences « apelisées ». Là aussi, un constat de faits est évident. M. MAREE souligne que l'action d'étudiants référents n'en est que plus utile.

Les élus de Cavalier veulent souligner le bienfait de la présence d'un médecin psychologue qui a rencontré une dizaine de résidents profondément choqués par le suicide d'une étudiante de Paradin qui avait vécu plusieurs années à Cavalier.

Locapass

Mlle THOMAS précise que lors de la prochaine rentrée universitaire l'accès au Locapass se fera directement par internet et que les documents liés à la marche à suivre seront envoyés en même temps que les dossiers d'admission

Culture - Actions

M. MARTIN rappelle les modalités de fonctionnement du programme Culture – Actions qui s'adressera à tous les étudiants et qui fait l'objet de trois réunions annuelles de Commission Culture – Actions sous la présidence de M. le Directeur du CROUS pour l'attribution des subventions.

M. MARTIN regrette l'absence de projets issus des Cités U.

M. BUFFAVAND souligne que la difficulté à trouver des co-financements explique peut-être cet état de fait.

Les élus souhaitent obtenir la liste des projets en cours afin de s'associer et de s'intégrer éventuellement à ceux-ci.

M. MARTIN précise que les projets sont conçus en nombre de participants et en moyen au moment du dépôt du dossier. Aussi, il paraît difficile de prendre « le train en marche ». Cependant, il se dit prêt à proposer des dossiers déjà réalisés afin de donner des idées de ce qui peut être monté.

La prochaine commission se réunira le 30 juin 2005, dépôt des dossiers pour le 15 juin. On peut s'informer, à propos de Culture – Actions, sur le site internet du CROUS et auprès de M. BUFFAVAND au Bureau de la Vie Etudiante.

Activités culturelles de loisirs

A Madeleine, deux projections du club vidéo par semaine et plusieurs fois par an des soirées à thème, par exemple « découvertes de cuisines étrangères » ou danses de pays ont permis de se rencontrer. Tout comme le cours de Hip-hop.

A Cavalier, ici aussi cours de Hip-hop et sortis pique-nique à Parilly ont permis de renforcer les liens entre résidants.

A Mermoz, le Bureau de la Vie Etudiante, les activités du club vidéo, théâtre, danses... ont bénéficié d'un large succès.

Malgré quelques avatars, les clubs informatiques ont été prisés par de nombreux étudiants.

Emplois d'étudiants

Les emplois proposés pour l'année à venir et plus particulièrement pour cet été concernent exclusivement des postes d'agents d'accueil pour des interventions ciblées sur les week-ends et les jours fériés. La quotité d'heures sera définie en fonction des besoins du service et des disponibilités des étudiants. Les candidatures seront adressées par lettre de motivation et CV à Mme VALENTIN, Directrice Adjointe du Secteur Centre, Résidence Mermoz. La base horaire de rémunération est le SMIC.

Etudiant référent

L'étudiant ou les étudiants référents sont recrutés pour accomplir des tâches ou des missions non répertoriées dans les métiers des œuvres universitaires. En ce sens, elles se différencient des Emplois étudiants. Le CROUS de Lyon et Saint-Etienne est à la pointe au niveau national pour la mise en place de ce projet. M. BUFFAVAND s'est déjà largement impliqué tout au long de l'année sur le Secteur Centre en qualité d'étudiant référent socio-culturel. M. MAREE tient à le remercier pour son énorme investissement. D'autres fonctions peuvent être mises en place, dès la rentrée, comme l'accueil d'étudiants étrangers ou celui d'étudiants handicapés tout comme celui de correspondant informatique. Pour ces activités, les candidats voudront bien là encore s'adresser à Mme VALENTIN.

Départ de Mlle THOMAS et M. MARTIN à 15h35

Espace Multi-Services Madeleine

De nombreux organismes TCL, CAF, Universités, OPAC, SNCF et pour la première fois cette année, la Préfecture tiendront des stands tout au long du mois de septembre à l'intérieur de la CAFET. Madeleine.

Pour accompagner cette grande action d'information, les visiteurs auront à leur disposition une salle internet installée dans le foyer de Madeleine (16 liaisons internet) pour le contact immédiat auprès de ces entreprises ou services. On attend environ 50000 personnes tout au long du mois.

A noter que la Préfecture interviendra spécialement pour faciliter les procédures de séjour des étudiants étrangers. Elle pourra récupérer sur son stand, tous les dossiers déposés complets.

L'organisation de l'EME a pour but de valoriser et optimiser l'information à destination de la Vie Etudiante.

L'administration veillera à ce que les arrivées et départs des résidents de Madeleine se passent le mieux possible malgré la présence de cet espace au foyer. Evidemment dès le 1^{er} octobre, les résidents retrouveront l'utilisation normale de leur foyer... réhabilité.

Questions diverses

Les étudiants de Cavalier rappellent qu'ils avaient souhaité lors du premier Conseil de Résidence que soit amélioré les conditions de rangement dans les studettes du bâtiment E. Rien n'a été fait. Pourquoi ?

M. MAREE confirme que la recherche de mobilier de rangement adapté a bien été menée mais n'a pas aboutie à quelque chose de concret et d'acceptable. Le dossier est toujours à l'étude mais l'idée d'une armoire supplémentaire a été abandonnée au profit de caissons de rangement muraux.

Les résidants de Mermoz souhaiteraient un raccordement des salles TV à la T.N.T.

M. MAREE donne son accord et procèdera pour la rentrée, à l'achat de décodeurs pour l'ensemble du Secteur Centre.

Les élus de Madeleine demandent si l'obligation de règlement du mois de septembre sera toujours d'actualité pour 2005 / 2006.

M. MAREE répond par l'affirmative.

Ils veulent savoir aussi si l'ascenseur Sud sera enfin réparé.

M. MAREE répond que les travaux sont en cours d'achèvement.

Enfin, les élus voudraient que le temps de séchage du linge soit réglé à ¾ d'heure.

M. MAREE signale que la lingère a testé les installations avec du linge de travail des ouvriers et que lorsque les machines de lavage et / ou séchage sont utilisées conformément aux directives du constructeur, le linge ressort propre et sec. Encore ne faut-il pas surcharger ces équipements.

M. MAREE tient à rappeler que les ouvriers d'astreintes ne doivent être appelé que pour répondre à des situations mettant en jeu la sécurité des biens et / ou des personnes. Ils ne sauraient être dérangés pour des travaux qui doivent être réalisés de jour par les équipes d'entretien, exemple « lavabo bouché ! ».

MJC Mermoz

M. MAREE regrette l'absence de participation des résidants de Mermoz, Paradin ou Croix du Sud à la MJC. Il est intervenu auprès du Directeur de cet établissement pour qu'une large campagne de publicité auprès des résidence soit menée à la rentrée. M. MAREE rappelle que la participation aux différents frais d'abonnement ou d'adhésion peut-être prise en compte par les crédits culturels alloués à la Résidence.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil se sépare à 16 h 50.



Logement • Restauration • Bourses • Culture • Emploi • Social • International • Voyages

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
CROUS de Lyon / Saint-Etienne - 59 rue de la Madeleine - 69365 Lyon Cedex 07

Tél : 04.72.80.17.70 - Fax : 04.72.80.17.99